

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5 DE L'ARRÊTE DU 21 NOVEMBRE 2002**

Délivré en extension du PV n°24-01643 L , valable jusqu'au 13 septembre 2029 date de fin de validité du 1er PV

PROCES-VERBAL N° 24-01643-4 L

et 0 annexe(s) de 0 pages

MATERIAU présenté par : La BS SARL - La Boutique du Spectacle
17 rue Vergniaud
75013 Paris
France

MARQUE COMMERCIALE : Molleton coton 300 g/m²
9715 STAGE MOLTON

DESCRIPTION SOMMAIRE : Tissu 100 % coton ignifugé par foulardage
Masse surfacique nominale : 300 g/m²
Epaisseur mesurée : Environ 0.9 mm
Coloris : Divers

RAPPORT D'ESSAI : N° 24-01643 E1 - V1 du 13 septembre 2024

NATURE DES ESSAIS : Brûleur électrique

CLASSEMENT :

M1

**Classement valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis
au marquage CE des Produits de Construction.**

DURABILITE du classement (Article 5 de l'annexe 2) : non limitée a priori.

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé. Ce document atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.433-3 l'Ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 relative au code de la consommation

NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

A Lyon, le 10/10/2024



Julien TABONI
Ingénieur Tests et Essais